



INTERNATIONAL TEST COMMISSION

RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES SUR LES TESTS INFORMATISÉS OU LES TESTS DISTRIBUÉS PAR INTERNET

Le conseil de la Commission Internationale des Tests (*International Test Commission* - ITC) a adopté officiellement les recommandations lors de sa réunion de juillet 2005 à Grenade, Espagne. Ce document est la propriété (copyright) de la Commission Internationale des Tests (ITC) © 2005. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, traduite ou citée sans une autorisation écrite préalable de la CIT (pour la version originale en anglais) ou de la Société Française de Psychologie (pour la version française).

**Version française élaborée pour la Société Française de Psychologie par Pierre
Vrignaud, Aline Chevalier et Alain Paineau.**

Copyright pour la version anglaise originale des Recommandations :
International Test Commission, © 2005.

Les droits de reproduction de la version française sont la propriété de
la Société Française de Psychologie © 2007.

Toute autorisation pour la reproduction de tout ou partie de ce document doit faire l'objet d'une autorisation écrite de la SFP.

Remerciements

Le conseil de la Commission Internationale des Tests (CIT) a adopté officiellement ces recommandations lors de sa réunion de juillet 2005 à Grenade, Espagne. Ce document est la propriété (copyright) de la Commission Internationale des Tests (CIT) © 2005. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, traduite ou citée sans une autorisation écrite préalable de l'ITC. On peut contacter le Secrétaire de la CIT Cheryl Foxcroft (Cheryl.Foxcroft@nmmu.ac.za) pour obtenir la permission de traduire, citer ou reproduire les recommandations internationales sur le testing informatisé ou distribué par Internet. On trouvera une version des recommandations sur le site Internet de la CIT à l'adresse <http://www.intestcom.org/guidelines>

Les recommandations ont été préparées pour le conseil de la CIT par le Professeur David Bartram et le Docteur Iain Coyne. Les auteurs souhaitent remercier le conseil de la CIT pour son aide et son soutien. De plus, les auteurs sont reconnaissants pour l'assistance apportée par les personnes dont les noms suivent qui ont fourni des contributions appréciables au développement des présentes recommandations.

Dr Eugene Aidman, Defence Science and Technology Organisation, Australia ;
Ms Dusica Boben, Produktivnost, Slovenia ;
Dr Marise Born, Erasmus University Rotterdam, The Netherlands ;
Ms Martyne Boutot, CSI Global Education Inc, Canada ;
Prof Bruce Bracken, The College of William and Mary, USA ;
Mr Patrick Coates, Promissor, England ;
Dr Robert Feltham, Cubiks, England ;
Dr Cyndy Fitzgerald, Caveon, USA ;
Mr Ian Florance, NFER-NELSON, England ;
Prof Cheryl Foxcroft, Test Commission of South Africa, South Africa ;
Mr John Hackston, OPP Ltd, England ;
Mr John Kleeman, Questionmark, England ;
Prof Kruno Matešić, Naklada Slap, Croatia ;
The National Board of Medical Examiners (NBME), USA ;
Mr Ian Newcombe, PSL, England ;
Prof Tom Oakland, The University of Florida, USA ;
Mr Richard Sale, EDAC Ltd, Cyprus ;
The Society for Industrial and Organizational Psychology (SIOP), USA ;
Dr Kaivo Thomson, Tallinn Pedagogical University, Estonia ;
Dr Jac Zaal, Rijks Psychologische Dienst, The Netherlands.

Les auteurs sont également reconnaissants à de nombreuses autres personnes et organisations qui ont fourni des commentaires au cours des différentes étapes de consultation et lors des présentations dans des colloques.

RECOMMANDATIONS DE LA CIT SUR LES TESTS INFORMATISÉS OU DISTRIBUÉS PAR INTERNET

Introduction

Au cours des dernières années, la Commission Internationale des Tests (CIT) a adopté une politique visant à promouvoir de bonnes pratiques dans les domaines du testing où une coordination internationale des efforts est la plus importante. Par exemple, la CIT a écrit des recommandations pour promouvoir de bonnes pratiques concernant l'adaptation des tests (Hambleton, 1994 ; Van de Vijver & Hambleton, 1996) et de bonnes pratiques concernant l'utilisation des tests (ITC, 2001¹). Au cours des dernières années, des développements rapides et considérables ont eu lieu dans la mise à disposition de tests informatisés autonomes ou distribués par Internet. Ces développements soulèvent un grand nombre de questions en ce qui concerne les règles d'administration, la sécurité des tests et de leurs résultats ainsi que la possibilité de contrôler l'ensemble du processus de testing. Par conséquent, compte tenu du fait que le marché pour de tels tests croît et, que le degré de sophistication technologique des produits augmente, les questions associées au fait de s'assurer que ceux qui développent, distribuent, utilisent et passent de tels tests et instruments d'évaluation, suivent de bonnes pratiques prendra de plus en plus d'importance. Pour répondre à cela, le conseil de la CIT a décidé de s'impliquer dans un programme de recherche, de consultation et de colloques conçu pour développer des recommandations, acceptées au niveau international, destinées spécifiquement au testing sur informatique et/ou distribué par Internet.

Buts et objectifs

Les buts ultimes de ce projet étaient :

- De produire un ensemble de recommandations développées et acceptées internationalement qui souligne les questions relatives à de bonnes pratiques dans le testing informatisé et dans le testing distribué par Internet.
- Faire prendre conscience à toutes les personnes qui sont parties prenantes dans le processus de testing de ce qui constitue de bonnes pratiques.

Le but n'était pas d'« inventer » de nouvelles recommandations mais de rassembler les thèmes communs qui apparaissaient dans les recommandations existantes, codes de déontologie, normes, publications de chercheurs et autres sources, pour créer une structure cohérente au sein de laquelle ces recommandations peuvent être utilisées et comprises. Les contributions aux recommandations ont été faites par des spécialistes du testing psychologique et éducatif, comprenant des auteurs de tests, des développeurs de tests, des éditeurs de tests et des utilisateurs de tests appartenant à de nombreux pays.

En outre, le but est de se centrer sur le développement de recommandations spécifiques au testing sur informatique/distribué par Internet, et non de répéter des questions de bonnes pratiques concernant le testing en général. Ces recommandations sont destinées à compléter les recommandations de la CIT sur l'utilisation des tests (2001) avec un accent particulier mis sur le testing sur informatique/distribué par Internet.

¹ La version française des « Recommandations sur l'utilisation des tests » a été publiée par la SFP et peut être téléchargée sur le site de la SFP.

Élaboration des recommandations

De même que pour les recommandations précédentes de la CIT, les présentes recommandations peuvent être considérées comme une référence par rapport auxquelles les normes locales existantes peuvent être comparées ou comme une base pour le développement de normes ou codes de déontologie applicables localement. L'avantage de ces recommandations est de permettre la comparaison des normes locales avec un ensemble de recommandations permettant de vérifier que le domaine est bien couvert, dans toute son extension, par ces normes locales et qu'elles sont cohérentes avec les normes internationales.

Le projet a commencé par une recherche bibliographique et par une revue des références et recommandations existantes sur le testing informatisé/distribué par Internet provenant d'un grand nombre de pays (voir appendice). Un certain nombre de ces sources ont particulièrement influencé le développement de ces recommandations :

- Bartram, D. (2001). *The impact of the Internet on testing: Issues that need to be addressed by a Code of Good Practice*. Internal report for SHL Group plc.
- British Psychological Society Psychological Testing Centre (2002). *Guidelines for the Development and Use of Computer-based Assessments*.
- European Federation of Psychologists' Associations (EFPA). *Review model for the description and evaluation of psychological tests* (Bartram, 2002).
- British Standards' Institute (BSI). *BS 7988 (2001). A code of practice for the use of information technology for the delivery of assessments*.
- Association of Test Publishers (ATP). *Guidelines for Computer Based Testing*.

L'étape suivante consistait dans une enquête à petite échelle auprès des éditeurs de tests du Royaume-Uni (RU) pour examiner les bonnes pratiques concernant les tests de personnalité distribués par Internet au RU. Des exemples supplémentaires de bonnes pratiques ont été mis en évidence à partir de cette enquête.

Une troisième approche pour recueillir des informations pertinentes a été l'organisation par la CIT d'un colloque à Winchester (RU) en juin 2002 sur le « Testing informatisé et distribué par Internet ». Le but de ce colloque était de rassembler des personnes travaillant dans le domaine du testing informatisé et distribué par Internet (par exemple : praticiens, universitaires, chefs d'entreprises, et autres) du monde entier et d'en tirer des questions communes ainsi que des thèmes qui viendraient enrichir les recommandations. Au total, 254 délégués de 21 pays ont assisté au colloque. Le colloque comprenait des ateliers, des présentations thématiques, des présentations orales et affichées et des symposia sur différents sujets concernant le testing informatisé et sur Internet. Une synthèse des éléments de ce colloque jointe à l'enquête réduite et à la revue de la littérature a fourni les bases pour le développement d'une ébauche pour une première consultation (version 0.3).

Quatre considérations principales ressortaient à l'issue de la collecte d'informations et celles-ci ont constitué la base du développement d'une première ébauche. Ces quatre considérations étaient :

- Technologie – s'assurer que les aspects techniques du testing informatisé/distribué par Internet sont pris en considération, en particulier en rapport avec le matériel et le logiciel requis pour faire fonctionner le test.
- Qualité – s'assurer et garantir la qualité du testing et du matériel de test et garantir de bonnes pratiques tout au long du processus de testing.

- Contrôle – contrôler la distribution des tests, l'identité de la **personne testée**² et de ses pratiques préalables.
- Sécurité – sécurité du matériel de test, respect de la vie privée, protection des données et confidentialité.

Ces quatre questions étaient considérées comme des questions de niveau général et étaient ensuite divisées en recommandations spécifiques de second niveau. Un troisième niveau d'éléments composés d'exemples illustratifs est proposé aux parties prenantes concernées. Les recommandations sont d'abord écrites pour fournir des conseils aux auteurs de tests, éditeurs de tests, utilisateurs de tests, cependant, ces recommandations sont également une source de référence utile pour les **personnes testées**. Étant donné les applications envisagées, les recommandations sont organisées selon une matrice trois (principales parties prenantes) par trois (niveaux de recommandation).

À la suite du développement de la première ébauche par les deux auteurs, un processus de consultation a été entrepris. Cela impliquait une diffusion de l'ébauche vers tous ceux qui avaient participé au colloque de la CIT à Winchester et vers tous les inscrits sur la liste de diffusion de la revue *Testing International*. Un exemplaire a été également placé sur le site Internet de la CIT. Après la réception des commentaires sur l'ébauche des recommandations, une version 0.4 a été réalisée. De plus, le rapport du groupe de travail de l'APA sur Internet ayant été publié (Naglieri et al., 2004), il a été étudié en détail et des éléments de ce rapport ont été introduits dans la version 0.5 de l'ébauche des recommandations.

Un autre cycle de consultation a été mis en place comprenant les personnes contactées antérieurement lors de la première consultation. Les révisions et mises au point de cette phase ont été achevées et la version 0.6 de l'ébauche des recommandations réalisée. Des révisions finales ont été faites et la version finale de l'ébauche (1.0) éditée. Les présentes recommandations (2005) ont été diffusées officiellement après leur approbation par le conseil de la CIT.

² Les termes qui apparaissent en bleu dans le texte font l'objet d'une définition dans le glossaire en fin de document.

Calendrier

Le paragraphe suivant donne le calendrier de la conception et du développement des recommandations :

1. Achèvement de la première ébauche et lancement de la première consultation : mars 2003
2. Fin de la première période de consultation : juin 2003
3. Fin des révisions de lancement de la seconde consultation : février 2004
4. Fin de la seconde période de consultation : avril 2004
5. Symposium sur le testing informatisé/distribué par Internet au congrès international de Psychologie Appliquée (ICAP) à Pékin (Chine) en août 2004.
6. Version finale soumise à approbation : janvier 2005.
7. Développement de la version finale et conception de la version pour le site Internet : mars 2005.
8. Approbation par le conseil de la CIT et lancement officiel : juillet 2005.

Portée

De même que pour les « recommandations internationales sur l'utilisation des tests » (2001), les présentes recommandations utilisent les termes « test » et « testing » dans leur sens le plus large en incluant les tests psychologiques et pédagogiques utilisés pour des activités d'évaluation en psychologie clinique, de la santé, de l'éducation, du travail et des organisations. Les test ICBT devraient être validés par des preuves de leur caractère techniquement adéquat par rapport à l'objectif poursuivi. Ces recommandations portent à la fois sur les tests en ligne (*online*) et sur ordinateurs non connectés à Internet, ce qui peut comprendre le testing basé sur l'utilisation d'un cédérom ou d'un programme téléchargé. Le document comprend des conseils pour des tests complètement informatisés et pour des tests en partie informatisés, le lecteur pourra se reporter aux éléments les plus appropriés. Par exemple, seuls l'envoi et le calcul des scores à partir des documents d'évaluation peuvent être informatisés (la passation restant papier/crayon). Dans cette situation, les recommandations portant sur la sécurité et la confidentialité des données sont importantes.

En général, les recommandations peuvent s'appliquer à la fois aux évaluations présentant des enjeux importants et aux évaluations présentant des enjeux plus faibles. À titre d'exemple, les évaluations présentant des enjeux importants sont celles où une tierce partie demande les résultats du test pour les utiliser dans une procédure aboutissant à prendre une décision importante envers une personne testée (les enjeux importants comprennent également les évaluations qui aboutissent à des décisions sur des groupes de personnes testées, comme des classes en milieu scolaire). Par contre, un exemple de situation d'évaluation à faible enjeu, serait celle où la personne testée reçoit les informations pour elle-même ou dans son propre intérêt. Le fait que certaines parties des recommandations ne s'appliquent qu'aux situations d'évaluation avec des enjeux importants est clarifié dans le texte lui-même.

De même, à moins que cela ne soit spécifié autrement dans le texte, les recommandations présentées ici devraient être considérées comme s'appliquant à nombre de façons d'administrer les tests et à nombre de scénarii de testing. Quatre modes d'administration des tests peuvent être considérés :

- Mode **libre** – lorsqu'il n'y a pas de surveillance humaine directe de la séance d'évaluation et donc, lorsqu'il n'y a pas de moyen pour authentifier l'identité de la **personne testée**. Les

tests distribués par Internet n'exigeant aucune authentification peuvent être considérés comme un exemple de ce mode d'administration.

- Mode **contrôlé** – une supervision humaine directe de la séance d'évaluation n'est pas requise mais le test n'est accessible qu'à des personnes connues. Les tests par Internet exigent des personnes testées qu'elles obtiennent un nom d'utilisateur (*login*) et un mot de passe pour pouvoir se connecter et être identifiées. Ces éléments sont souvent élaborés pour fonctionner sur la base d'une passation unique³.
- Mode **supervisé** – ici intervient un niveau de supervision humaine directe sur les conditions de passation du test. Dans ce mode, l'identité de la personne testée peut être authentifiée. Concernant le testing par Internet, cela implique qu'un administrateur connecte un candidat et confirme que le test a été administré et terminé de manière appropriée.
- Mode **encadré** – ici on trouve un niveau élevé de supervision humaine et de contrôle sur l'environnement d'administration du test. En ce qui concerne le testing informatisé, ce mode est normalement mis en oeuvre par l'utilisation de centres dédiés au testing où il y a un niveau élevé de contrôle sur l'accès, la sécurité et la qualification de l'équipe administrant les tests ainsi que sur la qualité et les spécifications techniques de l'équipement de testing⁴.

L'application de ces recommandations doit être envisagée en termes de leur pertinence pour une large gamme de scénarii de testing (ainsi les recommandations sont plus appropriées pour les formes de scénarii comportant les enjeux les plus importants). Par exemple, par rapport au testing dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations, quatre scénarii principaux peuvent être identifiés :

- Conseil – développement personnel ou conseil en gestion de carrière lorsque la personne testée demande les informations dans son propre intérêt.
- Pré-sélection pour un recrutement – couvre les évaluations portant sur des personnes jusqu'au moment où elles ont été pré-sélectionnées, pour constituer une liste réduite.
- Sélection après une première pré-sélection – évaluations réalisées sur un ensemble identifié de postulants qui ont été retenus préalablement sur une liste réduite.
- Evaluation après recrutement – évaluations réalisées sur des employés appartenant à une organisation pour ou à la demande de l'organisation. Cela peut être une évaluation avec des enjeux élevés ou faibles.

En outre, dans les situations cliniques ou de conseil, on peut proposer quatre scénarii :

- Objectifs de développement et de prise de décision – où l'information est utilisée par la personne (client) et le thérapeute/conseiller pour mettre en lumière des éléments du fonctionnement psychologique qu'il faudrait développer ou qui appellent une prise de décision (par exemple, le bilan de compétences).
- Dépistage – pour obtenir une image globale du fonctionnement psychologique de la personne.
- Diagnostique – identifier les forces et les faiblesses qui peuvent servir de guide pour planifier l'intervention.
- Planification et évaluation de l'intervention/thérapie.

Chacun de ces scénarii soulève différentes questions concernant le contrôle et la sécurité.

³ Une standardisation de l'environnement de testing n'est pas possible dans le mode de testing libre, et est souvent impossible dans le mode de testing contrôlé.

⁴ Une standardisation est possible dans les modes supervisés et encadrés.

A qui sont destinées ces recommandations ?

Les recommandations s'appliquent à l'utilisation des tests informatisés et distribués sur Internet dans des pratiques professionnelles. De ce fait, elles s'adressent aux utilisateurs de tests qui :

- achètent et utilisent des tests informatisés ou distribués sur Internet ;
- sont responsables du choix des tests et déterminent à quels usages les tests seront destinés ;
- administrent, corrigent ou interprètent les tests (surveillants) ;
- donnent des conseils aux autres sur la base de résultats de tests (par exemple : les psychologues chargés du recrutement, les consultants, les conseillers pédagogiques ou d'orientation, les psychologues scolaires, les formateurs, les conseillers en gestion de carrière, les consultants en développement des organisations) ;
- sont concernés par des activités de communication des résultats de test et donnent des résultats aux personnes qui ont été testées.

Ces recommandations s'adressent aussi de manière spécifique à trois autres parties prenantes centrales dans l'activité de testing :

- Auteurs de tests informatisés/distribués sur Internet.
- Editeurs de tests informatisés/distribués sur Internet (qui peuvent également être impliqués dans le développement du test).
- Consultants auprès des auteurs et des éditeurs de tests informatisés/distribués sur Internet.

Les recommandations sont pertinentes pour d'autres personnes impliquées dans l'utilisation des tests informatisés/distribués sur Internet. Celles-ci comprennent :

- Les personnes impliquées dans la formation des utilisateurs de tests.
- Les personnes qui passent des tests et leur entourage (par exemple : parents, conjoints, partenaires de vie).
- Les organisations professionnelles et autres associations ayant un intérêt dans l'utilisation des tests psychologiques et pédagogiques.
- Les décideurs politiques et les législateurs

Facteurs contextuels

Les recommandations ont été prévues pour être appliquées internationalement. De nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur la manière dont les normes peuvent être gérées et réalisées en pratique. Ces facteurs contextuels doivent être considérés au niveau local lorsqu'on interprète ces recommandations et qu'on définit ce qu'elles signifieraient en pratique dans un environnement particulier.

Les facteurs qui doivent être pris en considération pour transformer ces recommandations en normes spécifiques comprennent :

- Les différences sociales, politiques, institutionnelles, linguistiques et culturelles entre les cadres d'évaluation.
- Les lois, les statuts, les politiques et autres documents législatifs qui portent sur les questions de testing.
- Les lois applicables aux différents pays à travers lesquels les données des tests peuvent transiter ou être conservées.
- Les recommandations nationales existantes et les normes de performance établies par des organisations professionnelles de psychologues et leurs associations.

- Les différences portant sur l'évaluation individuelle opposée à l'évaluation en groupe.
- Les différences relatives au cadre du test (éducation, clinique, travail, et autres types d'évaluation).
- Le premier destinataire à qui s'adressent les résultats de test (par exemple : les personnes testées, leurs parents ou tuteurs, l'auteur du test, un employeur ou une autre partie tierce).
- Les différences portant sur l'utilisation des résultats des tests (par exemple, pour prendre une décision comme dans la sélection ou pour fournir des informations pour apporter une aide dans le cadre d'un conseil).
- Jusqu'à quel niveau existent des opportunités pour vérifier l'exactitude des interprétations à la lumière d'informations ultérieures et de pouvoir modifier ces interprétations si nécessaire.

Les recommandations

1 Donner la considération qui s'impose aux questions techniques dans le CBT/IT⁵

1.1 Prendre en considérations les besoins/exigences du matériel et du logiciel

1.1.1 Les auteurs de tests :

1. fournissent une description claire des exigences minimales en matériel et logiciel du CBT. En ce qui concerne le testing sur Internet, ils spécifient les **navigateurs** qui permettront de prendre en charge le test.
2. testent de manière adéquate les exigences du système en utilisant une **plate forme d'exploitation** appropriée pour s'assurer de la cohérence de l'affichage et de la distribution.
3. utilisent des caractéristiques technologiques appropriées pour accroître les possibilités d'utilisation et suivent les normes de conception des **interfaces graphiques utilisateurs**. Par exemple, des graphiques complexes et des éléments interactifs peuvent réduire la vitesse de fonctionnement du logiciel ou augmenter le temps de chargement. Les items doivent être construits pour s'ajuster aux besoins du test et aux objectifs de l'évaluation, et les options **multimédia** avancées ne devraient être utilisées que là où la validité le justifie.
4. construisent le système pour s'adapter aux évolutions prévisibles de la technologie
5. construisent le système d'accès par Internet pour prendre en compte les possibilités de fluctuations dans la demande à différents moments.
6. s'assurent que les applications des avancées technologiques sont testées, documentées et expliquées aux utilisateurs.
7. minimisent le nombre de mises à jour et de changements de version qui sont édités.
8. prennent en compte les **vitesse de connection** largement différentes qui s'appliquent à l'échelle mondiale.

1.1.2 Les éditeurs de test :

1. vérifient les besoins minimaux du matériel, du logiciel ou du **navigateur** décrits dans la documentation pour s'assurer qu'ils sont communiqués clairement à l'utilisateur. Ils s'assurent que les autres besoins techniques et opérationnels du test sont expliqués à l'utilisateur.
2. Confirment qu'un testing adéquat du système a été complété et documenté sur des **plate formes d'exploitation** appropriées, spécifiées comme étant adaptées.
3. Utilisent seulement les caractéristiques logicielles ou matérielles qui sont essentielles pour mesurer le construit ainsi que celles qui sont probablement disponibles sur les systèmes utilisés par les utilisateurs de tests envisagés et les personnes testées.
4. S'assurent que le test sera aussi simple que possible à prendre en charge et à maintenir à la lumière des développements probables du matériel et des logiciels (systèmes d'exploitation, etc.).
5. Testent et documentent toute nouvelle fonction ajoutée après la publication.

⁵ Les termes utilisés dans la version anglaise originale de « Computer Based and Internet Deliverred Testing » ont été rendus en français par « Test informatisé ou distribué sur Internet ». Ces termes revenant de manière fréquent et systématique dans les recommandations, nous avons jugé plus simple et économique d'utiliser l'acronyme CBT/IT comme dans la version anglaise.

1.1.3 Les utilisateurs de test :

1. s'assurent qu'ils disposent d'une compréhension suffisante des besoins techniques et opérationnels du test (par exemple, le matériel et le logiciel) aussi bien que les ressources matérielles, logicielles et humaines pour obtenir, utiliser et entretenir le CBT dans la continuité.
2. Confirment que le système utilisé par la personne testée est présenté dans la documentation comme étant adapté.
3. S'assurent qu'il existe de solides arguments pour l'utilisation de fonctions logicielles complexes, de graphiques et de techniques de l'information dans le CBT/IT.
4. exercent une veille technologique sur les fournisseurs concernant les exigences en matière de matériel, système de test ou logiciels.
5. S'assurent de la compréhension des implications des modifications et de leur impact sur le processus de testing.

1.2 Prendre en considération la fiabilité du test CBT/IT

1.2.1 Les auteurs de test :

1. Testent le système pour confirmer qu'il est suffisamment fiable et capable de gérer les pannes probables du système ainsi que les erreurs de l'utilisateur.
2. S'assurent que le test CBT/IT dispose autant que possible d'une sécurité intégrée de façon à minimiser les problèmes soulevés lorsque la personne testée répond. Là où c'est possible et approprié :
 - Traitent les majuscules et les minuscules comme équivalentes ;
 - Évitent les effets des touches de fonction ou de contrôle qui n'ont pas de fonction dans le test ;
 - Éliminent la fonction de répétition automatique des touches ;
 - Évitent qu'une personne testée sorte du test accidentellement ;
 - Fournissent des messages d'erreur en temps opportun et utiles ;
 - Suivent des normes d'[interface graphique utilisateur](#) concernant des caractéristiques telles que la couleur, la mise en page, et le graphisme ;
 - Si la standardisation n'est pas importante, autorisent l'utilisateur à naviguer dans le système de différentes façons ou autorisent les utilisateurs à modifier l'interface selon leurs préférences.
3. Lorsque le CBT/IT est chronométré, ils organisent le système de façon à ce qu'il réponde de telle manière que les commandes aient un effet immédiat à l'écran (par exemple les normes de construction des [interfaces graphiques utilisateur](#) indiquent de ne pas dépasser un délai supérieur à 2 secondes pour l'affichage à l'écran).
4. Lorsque le CBT/IT est chronométré, construisent les fonctions de telle manière que le temps requis pour se déplacer entre les questions et, le temps pris par le système pour enregistrer la réponse n'est pas inclus dans les éléments chronométrés (par exemple, le logiciel de test devrait déduire ces temps du temps de passation du test ou bien le chronomètre devrait s'arrêter durant ces transitions correspondant à des opérations d'accès).
5. Concernant le testing sur Internet, minimiser l'impact des [bogues](#), connexions perdues et des téléchargements lents (par exemple, le système devrait s'assurer qu'aucune information n'est perdue lorsque la connexion est interrompue).
6. Fournissent de la documentation qui précise la démarche à suivre en cas de problèmes routiniers avec le matériel et/ou le logiciel.

1.2.2 Les éditeurs de test :

1. Confirment que la robustesse du système a été vérifiée sur un large panel de plate formes d'exploitation adaptées.
2. Fournissent une redondance suffisante sur tous les systèmes dans tout le site de testing (comprenant les opérations de communication entrantes et sortantes) pour permettre au site de fonctionner même si une de ses composantes tombe en panne.

3. Vérifient jusqu'à quel point le test évite que les erreurs de l'utilisateur provoquent des problèmes d'administration. Ils fournissent aux utilisateurs des conseils sur ce qu'il convient de faire dans le cas où des bogues se produisent pendant le testing (par exemple, une personne testée devrait être capable de rendre compte des bogues et des problèmes qu'elle a rencontrés pendant le testing).
4. Fournissent aux utilisateurs des contacts détaillés (par exemple, des numéros de téléphone, des adresses Internet) pour une aide technique.
5. Confirment que le CBT/IT test répond de manière opportune lorsqu'on passe le test. Lorsque cela ne se produit pas, informent les auteurs du test et interrompent l'utilisation du test jusqu'à ce que le problème soit résolu.
6. Concernant le testing sur Internet, mettent en place des procédures pour gérer de manière fiable les impacts des bogues, connexions perdues et téléchargements lents. Lorsque des problèmes surviennent lors des téléchargements lorsque d'autres problèmes techniques surviennent, informent l'utilisateur de l'existence de solutions alternatives (par exemple, utiliser un autre medium ou une autre adresse internet).
7. Documentent et distribuent des supports techniques pertinents aux utilisateurs de test. Quand'est approprié, offrent des services d'assistance technique avec des équipes formées.

1.2.3 Les utilisateurs de test :

1. Avant de commencer à utiliser un test, vérifient que sa robustesse a été testée de manière adéquate (par exemple, la documentation en fournit des preuves).
2. S'assurent que les procédures pour se connecter et résoudre les problèmes qui peuvent survenir pendant le testing sont en place.
3. Vérifient l'accessibilité des informations nécessaires pour contacter le fournisseur d'assistance technique et utiliser les services du support technique si nécessaire.
4. Informent les éditeurs/auteurs de test là où des problèmes apparaissent concernant la capacité de réaction de l'ordinateur aux entrées de la personne testée.
5. Concernant le testing sur Internet, connaissent les procédures recommandées pour gérer les bogues, connexions perdues et téléchargements lents et conseillent en conséquence les personnes testées.
6. Fournissent aux personnes testées le support technique spécifié dans la documentation du test si un problème connu et fréquent survient.

1.3 Prendre en considération les questions liées aux facteurs humains dans la présentation de matériel sur ordinateur ou Internet

1.3.1 Les auteurs de test :

1. Construisent les systèmes pour suivre les normes de construction des interfaces graphiques utilisateur qui ont été établies par des groupes tels que *Human Factors International*⁶, comprenant mais sans se limiter à :
 - S'assurer que les écrans ont une résolution et des couleurs adéquates.
 - Utiliser des emplacements sur l'écran et des couleurs cohérentes pour les instructions et les commandes.
 - Utiliser un graphisme, une mise en page et des couleurs cohérents.
 - Différencier les items et les instructions du test.
 - N'afficher que les informations pertinentes à l'écran et s'assurer que l'écran n'est pas trop chargé.
 - Placer les informations cruciales en début de texte.
 - Fournir des écrans d'instruction avec des polices nettes et bannir les logos/images qui détourneraient l'attention.
 - Autoriser les personnes testées à revoir ou à retourner aux écrans d'instruction là où c'est approprié.

⁶ Pour de plus amples informations voir la référence HUSAT.

- S'assurer que la représentation des changements d'état des éléments d'affichage (par exemple, les mises en estompage ou en surbrillance) est cohérente en apparence, logique et significative.
2. Afficher le nom du test, le numéro de l'item, et les commandes ou indications du test au même emplacement de l'écran à chaque page du test.
 3. Fournir des messages d'erreur non alarmants, clairs et concis qui informent sur la manière de procéder. Après qu'elle a été alertée sur une erreur, permettre à la personne testée de corriger toutes les erreurs et de poursuivre le test de la manière la plus efficace possible.

1.3.2 Les éditeurs de tests :

1. Vérifient que les recommandations de conception de l'écran ont été prises en compte dans le développement du test CBT/IT. Là où des problèmes sont signalés, fournissent des informations claires et détaillées sur les problèmes aux auteurs du test.
2. Vérifient que la présentation des items est cohérente tout au long du test.
3. Vérifient que des messages d'erreur appropriés et informatifs sont présentés quand c'est nécessaire.

1.3.3 Les utilisateurs de test :

1. Sont familiers avec les exigences de l'interface (écran) du test et s'assurent que de telles fonctionnalités sont compatibles avec les systèmes utilisés.
2. S'assurent que les personnes testées sont informées des conventions utilisées pour le graphisme de l'écran, y compris de la zone où les instructions, les commandes sont affichées et de la méthode permettant d'accéder aux instructions une fois que le testing a commencé.
3. Sont familiarisés avec la manière dont les items sont présentés et avec la manière dont on demande à la personne testée de répondre.
4. Vérifient que les messages d'erreur ne sont pas alarmants et informent sur la manière de procéder.

1.4 Prendre en considération des aménagements raisonnables des caractéristiques techniques du test pour les personnes handicapées

1.4.1 Les auteurs de test :

1. Construisent les tests CBT/IT avec des matériels/logiciels (par exemple, le format de réponse) qui facilitent la participation des personnes testées présentant un handicap ou ayant des besoins particuliers.
2. Construisent des tests CBT/IT avec des matériels/logiciels qui peuvent être modifiés pour permettre des [adaptations adéquates du test](#) (par exemple, la taille des polices de caractères).

1.4.2 Les éditeurs de test :

1. Confirment que les caractéristiques matérielles/logicielles du test CBT/IT facilitent la participation des personnes testées présentant un handicap ou ayant des besoins particuliers (ceux qui ont besoin d'une police plus grande à l'écran).
2. Informent les utilisateurs de test des types d'adaptations ou de modifications qui peuvent être faites pour les personnes testées présentant un handicap et pour celles ayant des besoins particuliers.
3. Informent les utilisateurs de test des limites acceptables dans lesquelles le test peut être modifié ou des aménagements fournis aux personnes testées.
4. S'assurent que la modification du test et les aménagements fournis aux personnes testées sont cohérents avec la législation concernant les personnes présentant un handicap ou ayant des besoins particuliers.

1.4.3 Les utilisateurs de test :

1. Vérifient que les caractéristiques du matériel/logiciel facilitent la participation des personnes présentant un handicap et de celles qui ont des besoins particuliers.

2. Suivent les meilleures pratiques comme dans les autres modes de testing (voir les recommandations sur l'utilisation des tests de la CIT).
3. S'assurent que toutes les modifications nécessaires du test prennent en compte les besoins particuliers de la personne testée avec des besoins particuliers et se situent dans des limites acceptables pour ne pas affecter de manière négative la validité du score.
4. Sont conscients de l'impact que ces modifications peuvent avoir sur le score de la personne testée.
5. Considèrent l'utilisation de procédures alternatives d'évaluation plutôt que des modifications au test CBT/IT (par exemple, test au format papier/crayon ou d'autres formes alternatives d'évaluation).

1.5 Fournir de l'aide, de l'information, des items d'entraînement dans le test CBT/IT

1.5.1 Les auteurs de test :

1. Fournissent une documentation d'aide technique claire, précise et appropriée dans les deux formats papier et électronique. S'assurent qu'une telle documentation est adaptée à son public de destination.
2. Fournissent des instructions claires sur la manière de charger et de configurer le système de testing. Concernant le testing sur Internet, une information doit être fournie sur la manière de connecter et déconnecter les personnes testées.
3. Fournissent des instructions suffisantes et aisément accessibles à l'écran ainsi que de l'aide pour les personnes testées. Cela devrait inclure, au minimum, des informations sur le test (nombre d'items, durée de passation, et types d'items) et sur la procédure de testing (comment naviguer dans le système et en sortir).
4. Lorsque c'est approprié, développent des tutoriels ou des tests/items d'entraînement qui donnent à la personne testée la possibilité de se familiariser avec le test CBT/IT.

1.5.2 Les éditeurs de test :

1. Fournissent une documentation d'aide technique adaptée aux utilisateurs de test. Lorsque c'est approprié, ils fournissent des services d'assistance supplémentaire aux clients.
2. Diffusent aux utilisateurs de tests les instructions sur la manière de configurer le système. Concernant le testing sur Internet, ils informent, là où c'est approprié les utilisateurs de test sur la manière de connecter et déconnecter une personne testée au système.
3. Fournissent des instructions à l'écran claires et suffisantes.
4. Lorsque c'est approprié, vérifient que des items d'entraînement et des tutoriels convenables sont disponibles. Concernant le testing sur Internet, ils fournissent des procédures pour vérifier si une personne testée a eu accès aux items d'entraînement et au tutoriel. Souvent, on ne peut commencer un test tant que les items d'entraînement n'ont pas été complètement remplis.

1.5.3 Les utilisateurs de test :

1. Comprennent la documentation d'aide technique fournie avec le test et la manière d'accéder à l'aide technique complémentaire en cas de besoin.
2. Savent comment configurer, charger et se connecter au système.
3. S'assurent que les personnes testées ont accès aux informations sur le test et sur le processus de testing avant de commencer le test et sont capables d'accéder aux écrans d'aide lorsqu'elles remplissent le test.
4. Concernant le testing sur Internet, fournissent des informations claires aux personnes testées sur comment se connecter au et se déconnecter du système (par exemple, l'utilisation de mots de passe).
5. Fournissent des opportunités suffisantes pour que la personne testée devienne familière avec le logiciel de testing et le matériel utilisé.
6. Lorsque c'est approprié, dirigent la personne testée vers des sites de pratique de testing pertinents.

7. Lorsque c'est approprié, informent la personne testée sur les tests d'entraînement disponibles. Ils informent clairement que c'est la responsabilité de la personne testée de pratiquer tout [tutoriel incorporé](#) explicitant la manière d'utiliser le test et de répondre aux items du test (par exemple, l'utilisation du [dispositif de saisie](#)).
8. Lorsque c'est approprié, recueillent des données sur les réactions des personnes testées par Internet et donnent une information en retour aux auteurs du test pour les aider à mettre en place une expérience plus gratifiante pour les personnes testées.

2 Être attentifs aux questions de qualité dans le testing CBT/IT

2.1 Assurer connaissance, compétence et utilisation appropriée du testing CBT/Internet (CBT/IT)

2.1.1 Les auteurs de test :

1. Documentent les construits qu'on vise à mesurer et font des recherches pour savoir si le mode CBT/IT de livraison est approprié en termes de contenu et en termes d'adéquation technique pour accéder au construit pertinent.
2. S'assurent que tous ceux qui sont impliqués dans la construction et le développement du test (auteurs d'items, psychométriciens, développeurs de logiciels, etc.) ont une connaissance et une compétence suffisante pour développer des tests CBT/IT.
3. Se tiennent au courant des avancées récentes dans le testing CBT/IT y compris les avancées en termes de technologies et de capacités dans le matériel informatique, ainsi que les logiciels.
4. Adhèrent aux règles légales, professionnelles et éthiques ainsi qu'aux recommandations relatives au testing CBT/IT.
5. Il est important que durant le développement des items et des tests, le contenu soit protégé en utilisant des autorisations aussi bien que des procédures de sécurité fiables.

2.1.2 Les éditeurs de test :

1. S'assurent que le test CBT/IT est conforme en termes de contenu et d'adéquation technique à son objectif et aux groupes de personnes testées auquel il est destiné.
2. Fournissent aux utilisateurs de tests des informations suffisantes sur le test CBT/IT, son mode de fonctionnement, et les fonctions informatiques de base. Si cela se révèle nécessaire, ils fournissent des matériels d'entraînement qui sont spécifiques aux tests et au testing CBT/IT.
3. Fournissent aux utilisateurs de test les politiques de « meilleures pratiques ».
4. Fournissent aux utilisateurs de test des instructions claires sur comment accéder et administrer correctement les tests sur Internet, y compris sur la manière de connecter les personnes testées au système.
5. Entretiennent et mettent à jour régulièrement la documentation relative au testing CBT/IT y compris les changements pertinents dans la législation et les politiques.
6. Adhèrent aux règles légales, professionnelles et éthiques relatives au testing CBT/IT.
7. Concernant le testing sur Internet, documentent les limites du test en termes de contexte professionnel dans lequel il opère.
 - Fournissent des déclarations indiquant les limites des relations entre l'utilisateur du test et la personne testée qui peuvent être atteintes sous ce mode (par exemple, Internet est un médium impersonnel et un utilisateur de test ne peut fournir que des conseils limités).
 - Fournissent des déclarations établissant qu'il y a des limites aux conclusions qui peuvent être obtenues en utilisant seulement les scores au test sur Internet.

2.1.3 Les utilisateurs de test :

1. Évaluent le caractère convenable du contenu et de l'adéquation technique du testing CBT/IT par comparaison avec des méthodes de testing alternatives pour chaque client (sujet). Informent les personnes testées de l'objectif du testing de telle manière qu'elles soient capables de prendre une décision éclairée sur le caractère approprié du test dans leur situation.
2. Ont une connaissance adéquate du test CBT/IT et de ses modes de fonctionnement. Lorsque c'est nécessaire, ils participent aux sessions de formation appropriées, lisent et ont une connaissance du matériel de formation pertinent.

3. Suivent les meilleures pratiques dans l'utilisation du testing CBT/IT et, lorsque c'est approprié, créent des politiques de « meilleures pratiques » de testing.
4. Vérifient que les personnes testées savent comment interagir avec un système de testing sur Internet (par exemple, les opérations de base du [navigateur](#), utilisation d'un mot de passe pour l'accès).
5. Maintiennent et mettent à jour régulièrement leurs connaissances sur le testing CBT/IT, y compris les changements pertinents dans la législation et les politiques.
6. Adhèrent aux règles légales, professionnelles et éthiques relatives au testing CBT/IT.
7. Informent les personnes testées des limites du test sur Internet en termes de relations professionnelles attendues de ce médium.
8. Concernant le testing sur Internet, fournissent les coordonnées d'un organisme à contacter (par exemple, adresse électronique ou numéro de téléphone) pour ceux qui ne comprennent pas l'objectif du test.

2.2 Prendre en considération les qualités psychométriques du test CBT/IT

2.2.1 Les auteurs de test :

1. Documentent et diffusent des informations sur la validité, la fidélité et l'équité du processus de testing par Internet.
2. S'assurent que les normes psychométriques en usage (fidélité du test, validité, etc.) s'appliquent bien que la manière dont les tests ont été développés et distribués puissent différer.
3. Sont attentifs au fait que le test CBT/IT ne requiert pas de connaissances, compétences ou aptitudes qui ne soient pas pertinentes ou pourraient entraver l'aptitude de la personne testée à passer le test (par exemple, des compétences informatiques).
4. Décrivent les applications théoriques et pratiques des algorithmes utilisés dans le test pour sélectionner les items et/ou contrôler l'ordre des items ou du test (comme dans le test adaptatif).
5. Lorsque le contenu des items du test a été modifié, retestent et évaluent les changements.

2.2.2 Les éditeurs de test :

1. Fournissent de la documentation appropriée sur les propriétés psychométriques du test CBT/IT.
2. S'assurent que les normes psychométriques (fidélité du test, validité, etc.) ont été respectées bien que la manière dont le test a été développé et distribué puisse différer.
3. Publient et proposent en ligne seulement les tests pour lesquels ils ont des preuves suffisantes d'une validité psychométrique acceptable pour fonder leur utilisation.
4. Lorsqu'ils proposent de l'évaluation en ligne, donnent des conseils aux utilisateurs de tests sur ce qu'ils doivent chercher de manière à faire la distinction entre les tests avec et sans propriétés psychométriques documentées.
5. Vérifient que le test CBT/IT ne requiert pas des connaissances, des compétences ou des aptitudes qui ne sont pas pertinentes quant au construit qui est évalué.
6. Fournissent de la documentation qui décrit les algorithmes et les modèles de mesure utilisés et présente des preuves montrant que le test a été validé en utilisant ces algorithmes ou modèles.
7. Pour les tests basés sur des modèles qui peuvent ne pas être familiers aux utilisateurs de tests, fournissent des explications des concepts pertinents aux utilisateurs.
8. Vérifient que l'adéquation du modèle psychométrique a été ré-évaluée lorsque des changements ont été apportés au contenu du test.

2.2.3 Les utilisateurs de test :

1. S'assurent que la documentation présentant des preuves des qualités psychométriques appropriées est fournie avec le test CBT/IT.
2. S'assurent que les normes psychométriques habituelles (fidélité du test, validité, etc.) ont été démontrées même si la façon dont les tests sont développés et distribués peuvent différer.

3. Sont capables de faire la distinction entre des tests avec et sans propriétés psychométriques documentées. Et que, pour ceux pour lesquels on dispose de preuves documentées, s'assurent que ces éléments sont appropriés pour l'utilisation envisagée du test.
4. Concernant le testing sur Internet, utilisent seulement des sites Internet pris en charge par des éditeurs qui proposent des tests psychométriques validés.
5. Vérifient que le test CBT/IT ne demande pas des connaissances, compétences, ou aptitudes qui ne sont pas pertinentes par rapport au construit qui est évalué.
6. Là où c'est approprié, étudient et comprennent la documentation qui décrit comment le test CBT/IT utilise des algorithmes pour la succession ou la sélection des items ou la construction du test pour contrôler l'ordre du testing et le modèle sous-jacent au développement du test.
7. Lorsque c'est nécessaire, accèdent à la formation appropriée pour assurer leur formation professionnelle continue.
8. Documentent les informations fournies sur les changements aux items du test ou aux paramètres et leur impact sur les propriétés du test.

2.3 Lorsque le test CBT/IT a été développé à partir d'une version papier/crayon, garantir qu'il existe des preuves de l'équivalence des deux versions.

2.3.1 Les auteurs de test

1. Fournissent des preuves documentées et claires de l'équivalence entre le test CBT/IT et les versions non informatisées (si la version CBT/IT est une forme parallèle). Particulièrement, pour montrer que les deux versions :
 - Ont des fidélités comparables
 - Ont une corrélation entre elles du niveau attendu à partir des estimations de la fidélité,
 - Corrélent de manière comparable avec les autres tests et les critères externes, et
 - Produisent des moyennes et des écarts type comparables ou ont été calibrés (standardisés) de manière appropriée pour donner des scores comparables.
2. Lorsqu'ils construisent une version CBT/IT d'un test qui n'est pas informatisé, s'assurent :
 - Qu'il y a un contrôle équivalent pour les personnes testées (comme la possibilité de sauter ou de revenir sur un item) comme dans la version papier/crayon ;
 - Que la méthode de présentation des items permet d'assurer que les résultats du test CBT/IT sont équivalents à ceux de la version manuelle, et
 - Que le format utilisé pour répondre est équivalent.
2. Concernant les tests basés sur Internet, les études de l'équivalence du test et la standardisation devraient être conduites sur Internet avec des participants terminant le test dans des conditions qui représentent celles que la population à laquelle le test est destiné rencontrera (par exemple, conditions de testing [libre](#) ou non standardisé).

2.3.2 Les éditeurs de test

1. Évaluent les preuves documentées de l'équivalence du test CBT/IT spécifiquement si les normes des versions manuelles doivent être utilisées par les utilisateurs de test pour interpréter les scores sur une version informatisée du test.
2. Si l'auteur ne fournit pas des preuves de l'équivalence (par exemple, des fidélités comparables, etc.) conduit des études d'équivalence appropriées.
3. Si l'auteur ne fournit pas des preuves concernant l'utilisation du test dans des conditions qui représentent celles que la population à laquelle le test est destiné expérimentera (par exemple testing [libre](#), non standardisé), des études supplémentaires d'équivalence du test et de standardisation devraient être conduites.
4. Vérifient que les caractéristiques techniques du test CBT/IT (par exemple, le contrôle exercé par la personne testée et la présentation des items) permettent l'équivalence des résultats de la version CBT/IT avec ceux de la version manuelle.

2.3.3 Les utilisateurs de test

1. Confirment que les preuves concernant l'équivalence du test CBT/IT à la version manuelle sont suffisantes.
2. Si des normes sont basées sur la version manuelle du test, confirment que des preuves ont été obtenues pour montrer l'équivalence des moyennes et des écarts type des tests entre les différentes versions et pour des populations et des sous-groupes appropriés.
3. Vérifient que les caractéristiques techniques du test CBT/IT (par exemple, le contrôle de la personne testée et la présentation des items) permettent l'équivalence des résultats du test CBT/IT avec ceux de la version manuelle.
4. Utilisent le test dans les modes d'administration pour lesquels il a été construit (par exemple, n'utilisent pas un test dans un mode **libre** lorsqu'il est spécifié que ce test ne doit être utilisé que dans des **modes supervisés**).

2.4 Calculer les scores et analyser les résultats de test CBT/IT avec exactitude

2.4.1 Les auteurs de test

1. S'assurent de l'exactitude des règles/algorithmes sous-jacents au calcul des scores du test CBT/IT
2. Fournissent une documentation appropriée sur l'utilisation et la validité des règles de calcul des scores
3. Lorsque le compte-rendu classe les répondants au test en catégories telles que « type introverti » ou « potentiel de vente élevé », fournir des informations dans le manuel de test qui spécifient l'exactitude du système de classification utilisé pour produire des interprétations informatisées du test (**CBT/I**).
4. Décrivent le rationnel pour les déclarations du **CBT/I** et comment ces déclarations sont déduites de scores particuliers ou de patrons de scores.
5. Lorsque des données de test sont saisies à la main dans un ordinateur, conçoivent des procédures pour vérifier l'exactitude des données.

2.4.2 Les éditeurs de test

1. Confirment que l'exactitude des règles de calcul des scores a été évaluée de manière adéquate avant l'utilisation du test.
2. Informent les utilisateurs de test sur les règles de calcul des scores employées dans le test CBT/IT (par exemple, l'utilisation des items n'entrant pas dans le calcul des scores (en général les items d'exemple), des pénalités pour les réponses « au hasard » (*guessing*)).
3. Informent les utilisateurs de test sur la manière dont les déclarations des **CBT/IT** sont déduites et de la validité de la méthodologie employée.
4. Insistent auprès des utilisateurs de test sur l'importance de vérifier soigneusement la saisie des données à la main dans un ordinateur pour le calcul des scores.

2.4.3 Les utilisateurs de test

1. Étudient et comprennent les règles sous-jacentes au calcul des scores du test CBT/IT.
2. Informent les personnes testées, lorsque c'est approprié, sur la manière dont les scores sont produits.
3. Savent comment les interprétations sont construites dans le **CBT/I** et sont conscients des limites que de telles méthodes peuvent présenter.
4. S'assurent de l'exactitude des données de test saisies manuellement dans un ordinateur.

2.5 Interpréter les résultats de manière appropriée et fournir des retours appropriés

2.5.1 Les auteurs de test :

1. Illustrent les limites potentielles des interprétations du test informatisé (CBTI⁷) spécifiques au test CBT/IT utilisé.
2. Construisent et incorporent des modèles de rapport individuels des CBTI pour toutes les parties prenantes dans le processus de testing.
3. Illustrent comment obtenir ces différents rapports et ce qui est contenu dans chaque rapport en particulier, prennent en considération :
 - Les média (texte, graphiques, etc.)
 - La complexité du rapport
 - La structure du rapport
 - Les objectifs du testing
 - Le degré de modifiabilité
 - Le style et le ton du rapport
 - Les destinataires envisagés
4. Fournissent des conseils appropriés sur la manière de communiquer les résultats, y compris les besoins en formation nécessaire pour interpréter le CBTI.

2.5.2 Les éditeurs de test :

1. Informent les utilisateurs de test des limites potentielles de l'interprétation des résultats basés sur l'utilisation des CBTI, et plus particulièrement que :
 - les déclarations d'un rapport peuvent être générales et non pas ciblées sur l'objectif spécifique d'une évaluation (ou pour des personnes spécifiques) ;
 - l'interprétation est basée seulement sur les scores aux tests dont les données ont été utilisées comme entrée, de ce fait, d'autres données annexes qui peuvent être importantes ne peuvent pas être prises en considération (par exemple, les scores à d'autres formes d'évaluation non informatisées) ;
 - pour les modes ouverts ou contrôlés de testing sur Internet, les personnes testées peuvent avoir été testées dans des conditions non standardisées, libres ou variables, alors que les interprétations sont basées sur des conditions standardisées et supervisées ;
 - certains tests sont remplis dans une mode d'administration qui rend impossible de garantir la véritable identité de la personne testée.
2. Evaluer l'adéquation du CBTI fourni dans le système de test CBT/IT, et en particulier prendre note :
 - des preuves de la validité et de l'utilité des rapports,
 - de l'étendue des thèmes couverts par les rapports
 - de la cohérence des rapports basés sur des ensembles de données similaires,
 - de l'acceptabilité du rapport en fonction des audiences auxquelles il est destiné,
 - des implications du temps, du coût et de la longueur pour la personne testée,
 - de l'absence de biais systématiques.
3. Conseillent les utilisateurs de test sur la manière de partager au mieux le CBTI avec les personnes testées et les autres parties prenantes concernées.
4. Informent les utilisateurs de test des questions éthiques et autres questions sur les pratiques acceptables relatives au fait de fournir un retour sur le CBTI aux personnes testées.

2.5.3 Les utilisateurs de test :

1. Lorsqu'ils interprètent des résultats de CBTI, sont conscients des limites potentielles, générales et particulières, des rapports qui sont utilisés. Par exemple :

⁷ *Computer Based Test Interpretation* (voir la définition dans le glossaire).

- Les interprétations des scores sont basées sur une administration dans des conditions **supervisées** et standardisées et le test a été administré dans des modes **ouvert** ou **contrôlé** et il n'existe pas de preuves fournies pour prendre en charge la validité du rapport dans de telles conditions.
 - Les tests ont été remplis dans un mode d'administration qui rend impossible de garantir la véritable identité de la personne testée.
 - Le test seul quelle que soit la manière dont il a été administré ne peut pas fournir une évaluation totale d'un sujet dans la mesure où d'autres informations confirmatoires ou complémentaires ne sont pas prises en considération.
2. Choisissent et utilisent le modèle de **CBTI** le plus approprié pour le client (personne testée) ou le public de destination.
 3. S'assurent que la langue et l'information utilisé dans le **CBTI** répondent aux besoins des parties prenantes auxquels il est destiné (par exemple, les personnes testées, les organisations et le client).
 4. Confirment qu'il y a une base solide au **CBTI** et que son rationnel est bien documenté.
 5. Là où c'est possible, éditent les rapports du **CBTI** pour inclure des informations obtenues par d'autres sources pour garantir un traitement intégratif du milieu (caractéristiques), du comportement, des aptitudes, et de la personnalité de la personne testée.
 6. S'assurent qu'un retour pertinent, approprié et en temps voulu soit fourni à la personne testée et aux autres parties prenantes concernées.
 7. S'assurent que le testing sur Internet présente des interprétations du test d'une manière compréhensible et significative.
 8. Fournissent au client des interprétations du test qui sont appropriées eu égard au contexte et à l'utilisation prévue du test (par exemple testing à enjeu élevé ou faible, mise en œuvre pour une organisation versus mise en œuvre pour une personne).
 9. Prennent en compte les questions éthiques concernant la mise à disposition de feed-back utilisant Internet (par exemple, la difficulté de connaître l'effet de communiquer un retour négatif à une personne testée, le manque de connaissance de l'état émotionnel de la personne testée ou la difficulté à fournir une aide immédiate à une personne testée lorsque le retour a un impact négatif). Là où c'est approprié, le retour devrait inclure des instructions sur la manière d'accéder à l'aide et autre information.

2.6 Prendre en considération l'égalité d'accès pour tous les groupes

2.6.1 Les auteurs de test :

1. Documentent les méthodes utilisées pour augmenter le caractère équitable d'un point de vue psychométrique et l'égalité d'accès.
2. Évaluent le **Fonctionnement Différentiel des Items** (FDI) et, là où le FDI pourrait poser un problème pour un ou plusieurs groupes, identifient où ce problème survient et essaient de modifier le test pour surmonter de tels problèmes.
3. Lorsqu'ils développent des tests CBT/IT qui pourraient être utilisés internationalement, prennent en compte le fait que les pays diffèrent quant à leur capacité d'accès dans les technologies informatiques ou Internet.
4. Pour les tests qui sont utilisés internationalement :
 - Evitent d'utiliser une langue, des dessins, des contenus, des graphiques, etc., qui sont spécifiques à un pays ou à une culture.
 - Là où des tests spécifiques à une culture seraient plus appropriés que des tests culturellement non marqués (neutres), s'assurent qu'il existe une équivalence de construit entre les différentes formes.

5. S'ils développent de versions adaptées d'un test sur Internet pour l'utilisation dans des pays particuliers, ils s'assurent de l'équivalence de la version adaptée et que l'adaptation est conforme aux recommandations sur l'adaptation des tests de la CIT⁸.

2.6.2 Les éditeurs de test :

1. Lorsque c'est possible encouragent les utilisateurs à recueillir des données biographiques sur les personnes testées de manière à exercer une surveillance sur le nombre de personnes de groupes protégés/minoritaires qui passent tout test CBT/IT.
2. Lorsque des inégalités d'accès à Internet peuvent exister recommandent que les utilisateurs de tests administrent des formes alternatives d'évaluation disponibles.
3. Informent les utilisateurs de test de toute preuve concernant le [FDI](#) pour des groupes de personnes testées.
4. Quand les tests sont publiés internationalement fournissent aux utilisateurs de test des conseils sur la manière d'assurer un accès équivalent aux technologies de l'informatique ou à Internet pour des groupes géographiquement différents de personnes testées.
5. Quand une version adaptée d'un test est disponible, fournir une documentation précisant l'équivalence de la version adaptée par rapport à la forme originale d'évaluation.

2.6.3 Les utilisateurs de test :

1. Recueillent des données sur le nombre de personnes ayant accès au test CBT/IT de groupes protégés/minoritaires pour surveiller un impact négatif potentiel.
Dans la plupart des pays de tels groupes peuvent être définis d'un point de vue légal en termes d'une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : ethnicité, genre, âge, handicap, religion et orientation sexuelle.
2. Lorsqu'il y a des indices d'une inégalité d'accès, offrent l'utilisation de méthodes de testing alternatives.
3. Lorsque c'est possible, recueillent des données pour surveiller les différences de scores au test entre les groupes.
4. S'interrogent sur le caractère approprié et réalisable d'un testing sur Internet s'il existe des emplacements avec un accès limité à l'informatique et à Internet.
5. Dans le cas d'un testing international, utilisent les versions adaptées au pays, s'il en existe de disponibles.

⁸ Les « Recommandations internationales sur l'utilisation des tests » ont été adaptées en français par la SFP et sont téléchargeables sur son site.

3 Fournir des niveaux de contrôle appropriés sur le testing CBT/IT

3.1 Détailler le niveau de contrôle sur les conditions du test

3.1.1 Les auteurs de test :

1. Documentent le matériel, les logiciels et les besoins requis par la procédure pour l'administration d'un test CBT/IT.
2. Fournissent une description des conditions de la passation du test nécessaires pour une administration appropriée du test CBT/IT.
3. Construisent le test CBT/IT de manière à être compatible avec la santé, la sécurité, les lois, les dispositions réglementaires syndicales et les règlements (par exemple, le temps passé à la tâche).

3.1.2 Les éditeurs de test :

1. Fournissent des détails suffisants aux utilisateurs de test sur le matériel, logiciel, et besoins procéduraux requis pour l'administration du test CBT/IT.
2. Décrivent les conditions d'administration du test que les candidats devraient prendre en considération quand ils passent un test basé sur Internet.
3. Informent les utilisateurs de test du besoin de prendre en considération les règlements concernant la santé et la sécurité durant le testing CBT/IT. Par exemple, ils identifient si un test Internet offre une fonction pour faire des pauses lorsque le processus de testing est long.

3.1.3 Les utilisateurs de test :

1. Quand ils administrent le test, adhèrent aux normes du matériel logiciel, et des procédures spécifiées dans le manuel du test. Avant le testing, ils s'assurent que le matériel et le logiciel fonctionnent correctement.
2. Quand ils réalisent un testing dans un centre donné, s'assurent que la personne testée se trouve dans une situation confortable en relation avec le poste de travail et la zone de travail (par exemple, que l'ergonomie est appropriée). A titre d'illustration, les personnes testées devraient :
 - Etre encouragées à conserver une posture assise correcte.
 - Etre capables d'atteindre aisément et de manipuler toutes les touches et les commandes.
 - Avoir suffisamment de place pour leurs jambes.
 - Ne pas être obligées de rester assises dans la même position pendant trop longtemps.
3. Quand ils testent par Internet, fournissent des instructions aux personnes testées pour spécifier la meilleure méthode pour passer le test.
4. S'assurent que les facilités, conditions, et besoins du testing sont conformes aux réglementations nationales de santé et de sécurité ainsi qu'aux réglementations syndicales. Par exemple, il existe des règles fixant la durée pendant laquelle une personne peut travailler sur un écran d'ordinateur avant de se voir accorder une pause ou des règles concernant l'éclairage adéquat, le chauffage, et la ventilation. Lorsqu'ils testent par Internet, informent les personnes testées de telles règles et réglementations.

3.2 Détaillent le contrôle approprié sur la supervision du testing

3.2.1 Les auteurs de test :

1. Documentent le niveau de supervision requis pour le test CBT/IT :
2. Mode **ouvert** – pas de surveillance humaine directe requise.
3. Mode **contrôlé** – bien qu'aucune surveillance humaine directe ne soit requise, le test n'est accessible qu'à des **personnes testées** identifiées.

4. Mode **supervisé** – il est demandé aux utilisateurs de test de connecter un candidat et de confirmer que le test a été administré et terminé de manière appropriée.
5. Mode **encadré** – un niveau élevé de supervision humaine et de contrôle sur l’environnement d’administration du test est requis (comme dans les centres dédiés au testing).
6. Fournissent de la documentation sur les scénarios de testing pour lesquels le test CBT/IT a été construit.

3.2.2 Les éditeurs de test :

1. Documentent le niveau de supervision attendu pour le test CBT/IT.
2. Spécifient et restreignent l’utilisation de tests CBT/IT pour des scénarios de testing particuliers. Par exemple, des tests psychométriques pour une utilisation dans un testing pour une sélection après un criblage et/ou pour une évaluation après un recrutement ne devraient normalement pas être accessibles en mode **ouvert**.

3.2.3 Les utilisateurs de test :

1. Identifient le niveau de supervision requis pour administrer le test CBT/IT.
2. Utilisent le test CBT/IT seulement dans les scénarios de testing appropriés pour lesquels il a été construit.

3.3 Donner la considération qui s’impose pour contrôler la pratique et l’exposition préliminaire des items

3.3.1 Les développeurs de test :

1. Concernant les tests basés sur Internet à enjeux élevés utilisent des logiciels qui essaient de rendre équivalentes les taux **d’exposition des items** pour les items tirés d’une **banque d’items**.
2. Limitent le testing expérimental des items sur des tests en direct, pour minimiser l’exposition non indispensable.
3. S’assurent que les **banques d’items** sont suffisamment vastes pour permettre de faire de multiples formes parallèles fiables et pour gérer les taux **d’exposition des items** dans le testing adaptatif.
4. Lorsqu’ils créent des formes parallèles d’un test, entreprennent des analyses psychométriques appropriées pour documenter leur équivalence.
5. Envisagent des stratégies de distribution qui empêchent la mémorisation du contenu du test (par exemple par la création d’un test unique pour chaque candidat à partir des banques d’items ; ou par l’utilisation du testing adaptatif informatisé).
6. Contrôlent l’exposition des formes systématiques dans des contextes où la fraude est répandue en restreignant l’administration du test aux modes **supervisé** ou **encadré**.

3.3.2 Les éditeurs de test :

1. Vérifient que les tests mesurant une performance maximale basés sur Internet ont des contrôles appropriés pour réduire **l’exposition des items**.
2. Fournissent aux utilisateurs du test des informations suffisantes sur la manière de contrôler **l’exposition des items**.
3. Lorsque c’est approprié, fournissent aux personnes testées un entraînement sans compromettre la sécurité des items des tests.

3.3.3 Les utilisateurs de test :

1. Documentent pour les personnes testées l’équivalence des formes parallèles ou multiples d’un test.
2. Protègent le test CBT/IT d’une **exposition des items** antérieure en n’entraînant pas les personnes testées avec le contenu réel du test.
3. Là où c’est approprié, fournissent aux utilisateurs de tests de la pratique sans compromettre la sécurité des items du test réel eux-mêmes.

3.4 Prendre en considération la vérification de l'identité de la personne testée et la fraude

3.4.1 Les auteurs de test :

1. Introduisent des caractéristiques dans le système (par exemple, une fonction pour un accès par mots de passe et nom d'utilisateur) qui permet aux éditeurs et utilisateurs du test d'avoir un niveau de contrôle sur l'accès aux différentes parties du système d'évaluation.

3.4.2 Les éditeurs de test

1. Détaillent le niveau d'authentification requis pour accéder aux différentes parties du système d'évaluation, basé sur le mode d'opération utilisé. Il exercent un contrôle en obligeant les utilisateurs de test (dans les modes **supervisé** et **encadré**) ainsi que les **personnes testées** (dans le mode **contrôlé**) à utiliser un nom d'utilisateur et un mot de passe lorsqu'ils accèdent au test.
2. Pour les évaluations à enjeux modérés ou élevés impliquant de multiples étapes, fournissent des informations sur la manière dont les utilisateurs de test peuvent réduire le risque de fraude des personnes testées (par exemple, en recourant à une autre personne passant le test comme par procuration (sur un autre serveur). Lorsqu'une évaluation est conduite dans le mode **ouvert** ou **contrôlé**, des vérifications à l'encontre de la fraude peuvent être mises en œuvre en demandant à la **personne testée** d'entreprendre une validation ultérieure de son évaluation dans des conditions **supervisées** (par exemple, dans des conditions **supervisées** ou **encadrées**) et en comparant les scores obtenus dans les deux conditions.
3. Identifient les menaces qui pèsent sur la validité du test si le contrôle du test n'est pas maintenu correctement.
4. Fournissent des conseils sur la construction et l'implémentation de « politiques d'honnêteté » dans les procédures d'évaluation si une ou plusieurs étapes de l'évaluation doivent être réalisées sans une supervision humaine directe.

3.4.3 Les utilisateurs de test

1. S'assurent que les **personnes testées** fournissent un niveau d'identification approprié avant que le testing ne commence. Ils rappellent aux personnes testées (dans le mode **contrôlé**) la nécessité d'obtenir un mot de passe et un nom d'utilisateur pour accéder au test. Dans les conditions de testing **supervisé** et **encadré**, les personnes testées devraient fournir des documents d'identité officiels comportant une photographie.
2. Concernant le testing à enjeux modérés ou élevés, confirment que des procédures ont été mises en place pour réduire les possibilités de fraude. Des moyens technologiques doivent être utilisés lorsque c'est approprié et réalisable (par exemple, des télévisions en circuit fermé, TCF mais il est souhaitable qu'un tel testing requière la présence d'un administrateur de test, d'un suivi de l'évaluation **supervisé**, ou d'un entretien de restitution en face à face (par exemple, pour une évaluation après le criblage dans les situations de sélection professionnelle).
3. Pour les évaluations à enjeux modérés et élevés (par exemple, le recrutement et la sélection professionnelle) lorsqu'on permet aux sujets de passer un test en mode **contrôlé** (à leur convenance et dans des lieux non sécurisés), on devrait demander à ceux qui obtiennent un score qualifiant de passer un test **supervisé** pour confirmer leurs scores.
 - Des procédures devraient être utilisées pour contrôler si les réponses originales de la **personne testée** sont consistantes avec celles du test de confirmation.
 - On devrait informer à l'avance les personnes testées de ces procédures et leurs demander de confirmer qu'elles passeront le test conformément aux instructions données (ne pas demander d'aide, ne pas communiquer avec les autres, etc.).
 - Cet accord pourrait être présenté sous la forme d'une politique d'honnêteté explicite à laquelle on demande à la personne testée d'adhérer.
4. Fournissent aux personnes testées une liste de situations prévues et de leurs conséquences pour des pratiques de tests frauduleuses et demandent aux personnes testées d'accepter ou de signer un formulaire d'acceptation indiquant leur engagement.

4 Prendre des dispositions appropriées pour la sécurité et la protection de la vie privée dans le testing CBT/IT

4.1 Prendre en considération la sécurité des matériels de test

4.1.1 Les auteurs de test :

1. Construisent des fonctions dans le système CBT/IT qui minimisent le risque que les items du test, les grilles de correction, et les algorithmes d'interprétation soient illégalement imprimés, téléchargés, copiés ou envoyés par voie électronique à un autre ordinateur. Par exemple, des logiciels peuvent être développés qui contrôlent les fonctions du [navigateur](#) en désactivant l'accès à certains éléments du menu (comme les fonctions « copier/coller »).
2. Construisent des fonctionnalités dans le système (par exemple des [murs pares feux](#)) qui protègent le système de test CBT/IT et les bases de données associées d'un piratage et des virus informatiques.

4.1.2 Les éditeurs de test :

1. Protègent les fonctionnalités sensibles du test de divulgation illégitime. Concernant le testing sur Internet, toutes les fonctions importantes sur le plan de la propriété intellectuelle (règles de calcul du score, étalonnages, algorithmes d'interprétation) associées à un test, devraient rester sur le [serveur](#) hôte. Habituellement, seuls les items du test et les sorties du générateur de rapport devraient apparaître sur les écrans des utilisateurs de test ou des [personnes testées](#).
2. Là où c'est approprié, développent une politique qui limite l'accès au matériel de test aux utilisateurs de test et aux centres de testing qualifiés et autorisés. Par exemple, quand on teste sur Internet, les utilisateurs de test devraient avoir besoin d'un mot de passe et l'obtenir avant de pouvoir accéder aux matériels de test ou de mettre en place une évaluation pour des [personnes testées](#).
3. Les mots de passe ne devraient être fournis qu'aux utilisateurs qualifiés pour utiliser le test sur Internet.
4. Vérifient et contrôlent que le test CBT/IT a des fonctions pour le protéger du piratage et des virus informatiques. Confirment pour le testing sur Internet que des mesures ont été prises pour éviter qu'on puisse accéder aux [serveurs](#) par des moyens non autorisés ou illégitimes.
5. Concernant le testing sur Internet, maintiennent un contrôle sur les fonctions sensibles du test et rendent compte des violations du copyright sur Internet. Ils surveillent sur le Web des versions illégales, anciennes ou périmées et de versions partielles du test sur Internet et prennent des mesures (par exemple, en faisant respecter les lois sur le copyright) pour éliminer ces violations.
6. Prennent des mesures pour rendre fiable la protection du contenu du test selon les lois existantes.
7. Prennent des mesures appropriées pour identifier le matériel de test volé sur Internet et estimer son impact sur la distribution du programme de test.
8. Prennent les mesures appropriées pour contrôler la distribution du matériel de test volé sur Internet, y compris la notification aux autorités légales appropriées.
9. Maintiennent un processus pour la mise en jugement des allégations de manquement à la sécurité et précisent les sanctions appropriées.

4.1.3 Les utilisateurs de test :

1. Connaissent les fonctionnalités qui ont été développées pour assurer la sécurité des matériels de test et développent des procédures qui réduisent les accès non autorisés à de tels matériels.
2. Respectent le caractère sensible des matériels de test et les droits de la propriété intellectuelle des auteurs/éditeurs des tests.
3. Protègent les matériels de test de la copie, de l'impression, ou de toute autre reproduction sans une autorisation écrite préalable du détenteur du copyright.
4. Protègent les mots de passe et les « noms d'utilisateurs » d'une divulgation à des personnes qui ne sont pas autorisées ou qualifiées pour les détenir.
5. Informent le service du distributeur ou de l'éditeur de tout manquement à la sécurité.

4.2 Prendre en considération la sécurité des données de la personne testée transférées sur Internet

4.2.1 Les auteurs de test :

1. Quand ils construisent un test sur Internet, introduisent des fonctionnalités qui protègent les données des **personnes testées** et maintiennent la sécurité du matériel de test transféré sur Internet
2. Utilisent des **serveurs mandataires** (serveurs *proxy*), là où c'est approprié et incorporent les transactions dans des **couches de port sécurisées** (*socket layer*).
3. Construisent les **systèmes de gestion des données** pour permettre aux utilisateurs d'accéder, de contrôler, et/ou de détruire les données sur le **serveur** en accord avec la législation locale sur la protection des données et la vie privée.
4. Construisent des fonctionnalités qui assurent des sauvegardes régulières et fréquentes de toutes les données recueillies et qui permettent une récupération des données lorsque des problèmes surviennent.

4.2.2 Les éditeurs de test :

1. Maintiennent la sécurité des données des **personnes testées** transmises sur Internet (par exemple, par le chiffrement).
2. S'assurent que les utilisateurs de test et les **personnes testées** sont informés que le **serveur** hôte a reçu correctement leurs données.
3. Informent les utilisateurs de test de leurs droits et obligations en relation avec la législation locale sur la protection des données et la vie privée.
4. Effectuent des sauvegardes fréquentes et régulières de toutes les données collectées et fournissent aux utilisateurs de tests un plan à suivre pour sauvegarder et récupérer les données si un problème devait survenir.

4.2.3 Les utilisateurs de test :

1. Avant l'administration du test, ont connaissance des procédures de sécurité utilisées pour protéger les données transmises sur Internet et en informent les **personnes testées**.
2. Confirment au fournisseur de service qu'ils sauvegardent souvent les données.
3. Vérifient que le fournisseur de service est capable de permettre aux utilisateurs de test et aux personnes autorisées de s'acquitter de leurs responsabilités en tant que contrôleurs des données selon la législation locale sur la protection des données et la vie privée (par exemple, la directive de l'Union Européenne sur la protection des données).

4.3 Maintenir la confidentialité des résultats des personnes testées

4.3.1 Les auteurs de test :

1. Construisent des fonctionnalités pour permettre une conservation sûre des données de test CBT/IT sur l'ordinateur, les disques ou le **serveur**.
2. Maintiennent l'intégrité des données de test CBT/IT en fournissant une technologie qui ne permet pas une altération non autorisée des données et qui peut détecter des changements non autorisés des informations.
3. Conçoivent des **chiffrements** et des protections par mot de passe qui restreignent l'accès aux données du test.

4.3.2 Les éditeurs de test :

1. Quand les données du test doivent être conservées chez les éditeurs, ces derniers spécifient les procédures et les systèmes pour maintenir la confidentialité et la sécurité des données.

2. Informent les utilisateurs de test de qui a accès aux données du test pour quels besoins et pendant combien de temps les données sont conservées au format électronique.
3. Adhèrent aux réglementations sur la protection des données spécifiques à chaque pays régulant la conservation des données nominatives et personnelles.
4. Restreignent l'accès aux données personnelles conservées sur le [serveur](#) hôte à ceux qui sont qualifiés et autorisés.
5. Protègent tout matériel personnel et sensible conservé sur un ordinateur, un disque ou un [serveur](#) avec des [systèmes de chiffrement](#) fiables ou des mots de passe.
6. Confirment la sécurité et la confidentialité des données de sauvegarde lorsqu'elles sont utilisées pour conserver des données personnelles sensibles.

4.3.3 Les utilisateurs de test :

1. Connaissent de quelle façon la confidentialité sera maintenue quand les données seront conservées au format électronique.
2. Adhèrent aux réglementations sur la protection des données spécifique à chaque pays régulant la collecte, l'utilisation, la conservation et la sécurité des données personnelles.
3. Protègent tout matériel par l'utilisation de l'encryptage ou de mots de passe lorsqu'ils conservent des données personnelles sensibles au format électronique sur des installations de centre de testing.
4. Appliquent le même niveau de sécurité et de confidentialité aux données sauvegardées comme aux données sur le système actif quand des sauvegardes sont utilisées pour conserver des données personnelles.

Références

- Association of Test Publishers (2002). *Guidelines for computer-based testing*. ATP.
- Bartram, D. (2001). *The impact of the Internet on testing: Issues that need to be addressed by a Code of Good Practice*. Internal report for SHL Group plc.
- Bartram, D. (2002). *Review model for the description and evaluation of psychological tests*. European Federation of Psychologists' Associations (EFPA). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.efpa.be>
- British Psychological Society Psychological Testing Centre (2002). *Guidelines for the Development and Use of Computer-based Assessments*. Leicester: British Psychological Society.
- British Standards' Institute (BSI). *BS 7988 (2001). A code of practice for the use of information technology for the delivery of assessments*. British Standards' Institute.
- Hambleton, R. (1994). Guidelines for adapting educational and psychological tests: A progress report. *European Journal of Psychological Assessment, 10*, 229-244.
- International Test Commission (2001). Guidelines for test use. *International Journal of Testing, 1*, 93-114.
- Naglieri, J. A., Drasgow, F., Schmit, M., Handler, L., Prifitera, A., Margolis, A., & Velasquez, R. (2004). Psychological Testing on the Internet: New Problems, Old Issues. *American Psychologist, 59*, 3, 150-162.
- Van de Vijver, F., & Hambleton, R. (1996). Translating tests: Some practical guidelines. *European Psychologist, 1*, 89-99.

Référence pour la version française

- Société Française de Psychologie. (2003). Recommandations internationales sur l'utilisation des tests. Adaptées par P. Vrignaud, D. Castro, & J.-L. Mogenet. Téléchargeable sur le site de la SFP

Appendice : Documents consultés pour la préparation des recommandations sur le testing CBT/IT de la CIT

- Association of Test Publishers (ATP: 2002). *Guidelines for computer-based testing*: ATP.
- Bartram, D. (1985). *The automation of psychological testing procedures: Towards some guidelines for management and operation*. Paper presented at the Conference on the Management and Operation of Computer-based Testing Procedures: London.
- Bartram, D. (1989). Computer-based assessment. In P. Herriot (Ed.), *Handbook of Assessment in Organisations* (pp. 369-390). Chichester: John Wiley & Sons.
- Bartram, D. (1999). *Testing and the Internet: Current realities, issues and future possibilities*. Keynote paper for the 1999 Test User Conference.
- Bartram, D. (2000). Internet recruitment and selection: Kissing frogs to find princes. *International Journal of Selection and Assessment*, 8, 261-274.
- Bartram, D. (2001). *The impact of the Internet on testing: Issues that need to be addressed by a Code of Good Practice*. Internal report for SHL Group plc.
- Bartram, D. (2002). *Review model for the description and evaluation of psychological tests*. European Federation of Psychologists' Associations (EFPA). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.efpa.be>
- Bartram, D., & Bayliss, R. (1984). Automated testing: Past, present and future. *Journal of Occupational Psychology*, 57, 221-237.
- Bartram, D., Beaumont, J. G., Cornford, T., Dann, P. L., & Wilson, S. L. (1987). Recommendations for the design of software for computer-based assessment – summary statement. *Bulletin of the British Psychological Society*, 40, 86-87.
- British Psychological Society Psychological Testing Centre (2002). *Guidelines for the Development and Use of Computer-based Assessments*. Leicester: British Psychological Society.
- British Standards' Institute (BSI). BS 7988 (2001). *A code of practice for the use of information technology for the delivery of assessments*. British Standards' Institute
- Burke, M. J., & Normand, J. (1987). Computerized psychological testing: Overview and critique. *Professional Psychology: Research and Practice*, 18, 42-51.
- Farrell, A. D. (1989). Impact of standards for computer-based tests on practice: Consequences of the information gap. *Computers in Human Behavior*, 5, 1-11.
- Fremer, J. (1996). Promoting high standards for test use: Developments in the United States. *European Journal of Psychological Assessment*, 12, 160-168.
- Hofer, P. J. (1986). Developing standards for computerized psychological testing. *Computers in Human Behavior*, 1, 301-315.
- HUSAT Research Centre. (1988). *Human Factors guidelines for the design of Computer-Based Systems. Volume 4*. Loughborough University of Technology.
- Kratochwill, T. R., Doll, E. J., & Dickson, W. P. (1985). Microcomputers in behavioral assessment: Recent advances and remaining issues. *Computers in Human Behavior*, 1, 277-291.
- Matarazzo, J. D. (1985). Clinical psychological test interpretations by computer: Hardware outpaces software. *Computers in Human Behavior*, 1, 235-253.

- Mitchell, J. V., & Kramer, J. J. (1986). Computer-based assessment and the public interest: An examination of the issues and introduction to the special issue. *Computers in Human Behavior, 1*, 203-205.
- Naglieri, J. A., Drasgow, F., Schmit, M., Handler, L., Prifitera, A., Margolis, A., & Velasquez, R. (2004). Psychological Testing on the Internet: New Problems, Old Issues. *American Psychologist, 59*, 150-162.
- Rolls, S., & Feltham, R. (1993). Practical and professional issues in computer-based assessment and interpretation. *International Review of Professional Issues in Selection, 1*, 135-146.
- Schoenfeldt, L. F. (1989). Guidelines for computer-based psychological tests and interpretations. *Computers in Human Behavior, 5*, 13-21.

Glossaire

Browser	Logiciel de navigation ou navigateur	Un logiciel (par exemple, <i>Netscape</i> ou <i>Internet explorer</i>) qui permet à une personne de consulter l'ensemble de sites Internet.
Connection speed	Vitesse de connexion	Le temps mis par le navigateur pour se connecter au test sur Internet et pour télécharger le matériel requis.
Controlled mode	Mode contrôlé	C'est un mode d'administration d'un test dans lequel un contrôle est exercé sur la personne qui peut accéder à un test sur Internet et sur le nombre de fois où elle peut y accéder. Cela peut inclure également des contrôles sur le lieu à partir duquel elle peut y accéder ainsi que l'heure et le jour auxquels le test est accessible.
Computer-based test interpretations (CBTI)	Interprétations de test informatisées	Les rapports qui sont générés en utilisant des algorithmes pour exposer en détails le profil d'une personne testée à un test sur ordinateur/Internet. De telles interprétations peuvent être faites sur mesure pour certaines parties prenantes et peuvent avoir des formats différents.
Data management systems	Système de gestion de base de données	Les systèmes informatiques qui traitent la maintenance des fichiers et l'allocation d'espace disque, y compris le stockage des données, l'accès aux enregistrements et l'emplacement physique des fichiers.
Delivery platforms	Plateformes	Combinaison de matériel et de système d'exploitation pour laquelle le test a été développé. Par exemple, la construction d'un test pour une plateforme Windows.
Differential item functioning (DIF)	Fonctionnement Différentiel de l'Item (FDI).	Une différence dans les réponses à l'item d'un test (ou à des items) résultant de l'appartenance à un groupe (par exemple, l'ethnicité) et ne résultant pas de différences réelles sur le trait mesuré.
Embedded tutorial	Dictaticiel ou tutoriel intégré	Fonction d'aide introduite dans le logiciel qui peut être utilisée par la personne testée et qui fournit des informations sur la manière d'utiliser le logiciel de test.
Encryption device	Système de cryptage	Système qui permet de crypter les données durant leur transmission sur Internet.
Firewall	Barrière de sécurité (ou pare-feu)	Un serveur qui protège les données d'un accès de l'extérieur ou malveillant et en même temps permet un niveau de précautions de sécurité réduit pour les communications internes (par exemple, à l'intérieur d'une entreprise).
Graphical User Interface design standards	Normes de conception des Interfaces Graphiques Utilisateur (IUG)	Normes industrielles pour la conception des écrans.
Hang-ups	Blocages	Une erreur qui fait que le test sur ordinateur ou sur Internet ne répond pas. Normalement, une réinitialisation est requise avant que le testing puisse redémarrer.
Input device	Périphérique d'entrée	Le matériel utilisé pour saisir des informations (données ou commandes) dans l'ordinateur (par exemple, le clavier, la souris)
Item bank	Banque d'items	Un ensemble d'items, en général calibrés en utilisant

Item exposure	Exposition de l'item	la Théorie de Réponse à l'Item, qui peut être utilisé pour le testing adaptatif sur ordinateur ou pour construire de multiples tests uniques sur Internet présentant des propriétés connues (tests sur mesure). Présentations répétées du même item. Des niveaux élevés de présentation de l'item augmentent la probabilité que la sécurité de l'item puisse être compromise.
Managed mode	Mode encadré	Un mode d'administration dans lequel il y a à la fois une supervision et un contrôle sur l'équipement utilisé, et d'autres conditions. Le mode encadré d'administration fait typiquement référence aux centres dédiés au testing.
Multimedia	Multimédia	Utilisation d'une combinaison d'images fixes et animées aussi bien que du son par un logiciel informatique.
Open mode	Mode ouvert	Un mode d'administration où la personne testée a un accès direct aux matériels de test et dans lequel il n'y a pas de participation d'un utilisateur ou d'un administrateur de test. De tels tests comprennent les livres de tests qu'on peut acheter dans les librairies ou les tests que l'on peut trouver sur Internet qui sont directement accessibles à tout le monde. Souvent, la seule exigence est un paiement avant d'accéder au test. De toutes façons, aucune qualification n'est requise ni en termes de d'utilisation ni en termes d'administration du test.
Proctored	Supervisé	Testing dans des conditions de passation encadrées ou supervisées où il y a une supervision humaine directe sur les conditions du testing.
Proxy servers	Serveurs mandataires	Un serveur qui agit comme un intermédiaire entre l'ordinateur d'un utilisateur et l'ordinateur auquel ils souhaitent accéder. Si un utilisateur fait une requête pour une ressource sur l'ordinateur « A », cette requête est dirigée vers le serveur mandataire qui fait la requête, reçoit la réponse de l'ordinateur « A » et ensuite transmet la réponse au client.
Secure socket layers (SSL)	Couches de socket sécurisées	Un ensemble de règles qui rendent possibles de faire des communications cryptées entre appareils (par exemple des ordinateurs) d'une manière sécurisée sur Internet.
Servers	Serveurs	Un serveur est un ordinateur, ou une application logicielle qui fournit un service spécifique à un logiciel client qui tourne sur d'autres ordinateurs. Le terme peut faire référence à une partie spécifique du logiciel telle qu'un serveur Web ou à un ordinateur sur lequel le logiciel est exécuté. Un seul ordinateur peut recevoir différentes applications logicielles de serveur s'exécutant sur lui et de ce fait fournissant de nombreux serveurs différents aux clients sur un réseau.
Supervised mode	Mode supervisé	C'est un mode dans lequel l'administrateur du test a une participation en face à face directe avec la personne testée. Les personnes testées viennent en un lieu où l'administrateur du test peut les superviser pendant qu'elles passent le test. Quoiqu'il en soit le distributeur du test n'a aucun moyen de contrôler directement la nature de l'emplacement ou le type d'équipement qui est utilisé.
Test accommodations	Aménagements d'un test	Changements ou adaptations faits à un test (logiciel,

		dispositifs d'entrée, matériel, etc.) pour être adapté aux personnes handicapées.
Test developers	Auteurs et développeurs de test	Personnes impliquées dans la construction et la création de tests sur ordinateur ou sur Internet.
Test publishers	Editeurs de tests	Instances impliquées dans la vente et le marketing de tests sur ordinateur ou Internet. Les éditeurs peuvent également être impliqués dans le développement des tests.
Test-takers	Personnes testées	Personnes qui passent un test sur ordinateur ou sur Internet.
Test Users	Utilisateurs de test	Une large catégorie de parties prenantes qui sont impliquées dans l'utilisation de fait des tests sur ordinateur et Internet. Cela peut comprendre l'achat, la sélection des tests appropriés, l'administration et le calcul des scores aux tests, la communication des résultats du test aux personnes testées et à d'autres.
Unproctored	Libre	Testing dans des conditions de passation libres ou contrôlées mais dans lesquelles il n'y a aucune supervision humaine directe sur les conditions de passation du test.